



Compte Rendu Conseil Communal des Enfants Charnay-lès-Mâcon

Date du Conseil : 3 décembre 2019
Date du prochain Conseil : 7 janvier 2020

Président : Ervan
Secrétaire : Mattéo

Enfants excusés :
Enfants absents : Rayane

I/ Premier point : Projet « déchets »

Florence GOYON REZVOY responsable du service culture communication à la mairie de Charnay vient nous aider à réfléchir à la communication de notre action. Nous lui expliquons notre projet afin qu'elle comprenne mieux ce dont nous avons besoin.

Elle nous présente d'abord les différents outils de communication : **COMMENT ?**

- Affiches (magasins, panneaux)
- Internet (communication virtuelle) : site internet, compte facebook, mailing
- Prospectus (par les écoles ou dans les boîtes aux lettres)
- Panneau électronique
- Médias (presse surtout)

Il faut ensuite définir qui nous voulons inviter à participer. **QUI ?**

Il s'agit du grand public de Charnay et particulièrement les enfants. Roméo insiste sur le fait qu'il est nécessaire d'inviter les enfants car c'est l'avenir.

Il faut ensuite préciser le lieu. **Où ?**

Quelques idées émergent : dans la rue, dans la ville, devant les écoles, dans la nature (voie verte). Nous allons demander au service voirie qui s'occupe du nettoyage s'ils pensent à des lieux où cela serait utile et en toute sécurité. Emmy propose de faire deux équipes (une par école). L'idée n'est pas retenue car il est important de mélanger tout le monde.

Nous réfléchissons ensuite au titre de notre action. Chacun propose ses idées. **QUOI ?**

1. Charnay ville sans déchets
2. Charnay sans déchets
3. Stop aux déchets à Charnay
4. Pour un Charnay sans déchets
5. Charnay, la ville sans détrit

Nous votons pour choisir notre titre. C'est « Charnay sans déchets » qui est retenu.

2/ Deuxième point : Téléthon

Chacun a rapporté les grilles vendues pour la tombola
Nous avons tous apporté le matériel prévu pour faire les jeux samedi 7 décembre.
Les horaires sont rappelés.

3/ Troisième point : Projet colis de Noël

Le comité des têtes blanches a sélectionné quelques dessins qui ont été imprimés sur les cartes de vœux distribuées dans les colis des personnes âgées. D'autres seront peut-être utilisés à une autre occasion.

Il est proposé aux enfants du CCE de l'école de la Coupée de participer aux repas de Noël de la RPA (car l'école et la RPA ne sont proches). Tout le monde est emballé. Malheureusement une sortie scolaire est prévue ce jour-là.

4/ Quatrième point : Jury des sapins créatifs

Les organisateurs des sapins créatifs aimeraient qu'un enfant du CCE participe au jury.

Nolhan est désigné pour nous représenter. Finalement, comme il n'est pas disponible, c'est Louis qui va y participer.